



Monique Lubin, Sénatrice des Landes
Eric Kerrouche, Sénateur des Landes

Communiqué de presse du 14 mai 2018

Mettons à jour notre Constitution

Les sénateurs Monique Lubin et Eric Kerrouche
vous invitent à participer
à un atelier législatif citoyen sur la réforme institutionnelle
le 26 mai à 11h00 à Pontonx sur l'Adour

60 ans, c'est l'âge de la Constitution de la Vème République. Pour cet anniversaire, chacun s'accorde sur le fait que les institutions ont besoin d'un nouveau souffle.

Le Gouvernement y travaille depuis plusieurs mois. Suite aux annonces du Premier Ministre le 4 avril, le volet constitutionnel de la réforme a été présenté en Conseil des Ministres le 9 mai, et devrait être complété par des textes législatifs présentés le 23 mai.

Si de grands chantiers pouvaient être engagés pour moderniser la Constitution, le projet du Gouvernement, à ce stade, se définit avant tout comme un projet de l'exécutif pour l'exécutif.

Les sénateurs socialistes ont une autre ambition pour la réforme constitutionnelle. C'est pourquoi, ils ont engagé une réflexion parallèle qui interroge tout le spectre constitutionnel et institutionnel afin d'aboutir à une réforme digne du XXIème siècle, donnant plus de pouvoirs aux citoyens, au Parlement, et garantissant de nouveaux droits fondamentaux.

Si les réformes constitutionnelles ont toujours été le fruit de réflexions issues de comités pluralistes (sauf celle lancée par E. Macron), elles ont toujours été écrites verticalement. Cette vision descendante est obsolète.

Nous voulons intégrer la participation citoyenne dès la rédaction de notre texte fondamental, pour que celui-ci corresponde mieux à la réalité de notre pays. Nos propositions sont disponibles sur le site « Parlement & Citoyens » jusqu'au 20 mai, pour que chacun puisse participer.

Cette consultation citoyenne en ligne est complétée par un Atelier législatif citoyen organisé le **samedi 26 mai à partir de 11h00 à Pontonx-sur-l'Adour**.

L'objectif de cet atelier est de réfléchir collectivement aux améliorations qui peuvent être apportées à notre Constitution en échangeant sur les arguments « pour » et les arguments « contre » les propositions initiales des Sénateurs socialistes.

Ces différentes modalités de consultation nous permettront de porter dans le débat parlementaire l'idée que la Constitution nécessite une véritable mise à jour pour être en adéquation avec notre époque.

Participez sur la plateforme « Parlement & Citoyens » : <https://parlement-et-citoyens.fr/project/mettre-a-jour-notre-constitution-5-chapitres-pour-batir-une-nouvelle-democratie/presentation/presentation-14>

Inscrivez-vous à l'atelier législatif citoyen du 26 mai à Pontonx-sur-l'Adour sur : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-atelier-legislatif-citoyen-reforme-des-institutions-45931777182>

Programme

11h00	Accueil des participants
11h15 à 11h30	Présentation des propositions des sénateurs socialistes
11h30 à 12h30	Ateliers de réflexion sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none">- Une Constitution de progrès : consacrer de nouveaux droits- Une Constitution citoyenne : la participation citoyenne à la vie publique
12h30 à 13h00	Restitution des travaux
13h00	Moment de convivialité

Contact presse

Eva Gaillat – 06 79 51 77 26

e.gaillat@clb.senat.fr

Bruno Janot – 06 08 75 79 02

b.janot@clb.senat.fr